



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125667>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-125667**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Transport des déchets ménagers résiduels.

Description : Le présent accord-cadre a pour objet le transport des déchets ménagers résiduels. Le titulaire doit réaliser les prestations suivantes : -La mise à disposition de semi-remorques de type « FMA » (90m3). - Le transport des ordures ménagères depuis l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le ou les exutoires désignés par la collectivité. Le titulaire du marché devra intégrer dans sa prestation l'ensemble des dispositifs de traçabilité à chaque étape du processus de transport, au prorata des tonnes traitées pour la collectivité le cas échéant. Ne sont pas compris dans la prestation : - le chargement des ordures ménagères sur le site de Plouharnel dans les camions du titulaire. Le marché n'est pas découpé en tranche. Le marché est considéré, au sens des dispositions des articles R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, comme un accord cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande auprès du titulaire, au fur et à mesure de l'apparition des besoins. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa date de notification. L'accord-cadre n'est pas reconductible. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Les quantités prévisionnelles de déchets ménagers résiduels à transporter, portées au détail quantitatif estimatif pour la période allant du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2027, sont estimées à 16 000 tonnes. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la durée de l'accord-cadre, soit 24 mois, dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum :220 000 Euros HT.

Identifiant de la procédure : 50e06bcf-1d44-4d10-bf15-2f96792d9bc1

Avis précédent : c05bdfae-c0e1-4cc7-9722-199bc3ca5246-02

Identifiant interne : AQTA_FORM_2025_17

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90512000 Services de transport des ordures ménagères

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel - 56340) et différents exutoires de traitement par valorisation énergétique (UVE) précisé dans chaque bon de commande.

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires : entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel - 56340) et différents exutoires de traitement par valorisation énergétique (UVE) précisé dans chaque bon de commande.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 220,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre de services s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande engagé selon la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre des articles L2124-2, R2124-2 1°, L2125-1 1°, R2161-2 à R2161-5, R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Le contrat est consultable dans le respect des secrets protégés par la loi sur demande écrite adressée au service Commande publique de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique à l'adresse suivante : marches.publics@auray-quiberon.fr. La demande écrite devra identifier le demandeur personne juridique et personne physique qui devra pouvoir justifier de son identité lors de la consultation. La consultation du marché se déroulera, sur rendez-vous, (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h et de 13 h30 à 16h30 le vendredi à l'adresse : Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique - espace Tertiaire Porte Océane - rue du Danemark - B.P. 70447 - 56404 Auray Cedex. La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique sera fermée le 26 décembre 2025 et le 2 janvier 2026.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Transport des déchets ménagers résiduels

Description : Le présent accord-cadre a pour objet le transport des déchets ménagers résiduels. Le titulaire doit réaliser les prestations suivantes : -La mise à disposition de semi-remorques de type « FMA » (90m3). - Le transport des ordures ménagères depuis l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le ou les exutoires désignés par la collectivité. Le titulaire du marché devra intégrer dans sa prestation l'ensemble des dispositifs de traçabilité à chaque étape du processus de transport, au prorata des tonnes traitées pour la collectivité le cas échéant. Ne sont pas compris dans la prestation : - le chargement des ordures ménagères sur le site de Plouharnel dans les camions du titulaire. Le marché n'est pas découpé en tranche. Le marché est considéré, au sens des dispositions des articles R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, comme un accord cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande auprès du titulaire, au fur et à mesure de l'apparition des besoins. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa date de notification. L'accord-cadre n'est pas reconductible. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Les quantités prévisionnelles de déchets ménagers résiduels à transporter, portées au détail quantitatif estimatif pour la période allant du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2027, sont estimées à 16 000 tonnes. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la durée de l'accord-cadre, soit 24 mois, dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum :220 000 Euros HT.

Identifiant interne : AQTA_FORM_2025_17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90512000 Services de transport des ordures ménagères

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel - 56340) et différents exutoires de traitement par valorisation énergétique (UVE) précisé dans chaque bon de commande.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Finistère (FRH02)

Pays : France

Informations complémentaires : entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel - 56340) et différents exutoires de traitement par valorisation énergétique (UVE) précisé dans chaque bon de commande.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 29/10/2025

Durée : 24 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la

personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 220,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MALHERBE BRETAGNE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre de l'entreprise MALHERBE BRETAGNE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25.087

Titre : Transport des déchets ménagers résiduels.

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/10/2025

Date de conclusion du marché : 29/10/2025

Organisation qui signe le marché : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Numéro d'enregistrement : 20004312300013

Adresse postale : Communauté de communes Espace tertiaire Porte Océane Rue du Danemark

Ville : Auray Cedex

Code postal : 56404

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président

Adresse électronique : marches.publics@auray-quiberon.fr

Téléphone : 0297291869

Profil de l'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la Motte, CS 44416

Ville : Rennes Cedex

Code postal : 35 044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 02 23 21 28 28

Télécopieur : 02 99 63 56 84

Adresse internet : <http://www.rennes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MALHERBE BRETAGNE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 487 729 311 00034

Adresse postale : ZI la Sablonnière

Ville : ROTS

Code postal : 14980

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7273f042-9923-4610-89cb-ab5ebd558b13 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/11/2025 à 08:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025